



Documents nécessaires à l'inscription pour l'année académique 2024/2025

- **Programmes d'études de licence des années II à VI Durée de l'étude universitaires offertes en cycles combinés de licence et de master de 6 ans (360 ECTS)**

Pour l'inscription aux années II à VI, les étudiants doivent se présenter, en personne ou par l'intermédiaire de représentants des étudiants, au secrétariat de la faculté, pendant les heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi, entre 12h00 et 15h00, dans un délai maximum de 30 jours calendaires à compter du début de l'année universitaire, avec les documents suivants :

- l'avenant au contrat d'études universitaires de licence, signé en deux exemplaires ;
- le certificat médical, visé par le médecin du Cabinet médical de l'UMFVBT. Pour les étudiants roumains, le certificat est délivré par le médecin de famille, et pour les étudiants étrangers, par le médecin du Cabinet médical de l'UMFVBT ;
- le contrat de stage pratique et l'évaluation de l'activité pratique de l'étudiant. Ces formulaires, remis aux étudiants par les secrétariats des facultés avant le début du stage pratique, sont complétés par les étudiants, respectivement par les représentants de l'unité sanitaire où l'activité pratique a eu lieu;
- le carnet de l'étudiant ;
- la carte de transport.

Les étudiants qui ne s'inscrivent pas à l'année universitaire dans le délai fixé par la direction de l'université, soit 30 jours calendaires à compter du début de l'année universitaire, sont considérés, de plein droit, comme ayant renoncé à leur statut d'étudiant par non-présentation et sont exmatriculés pour noninscription

FACULTATEA DE MEDICINĂ

P-ța Eftimie Murgu, nr. 2, cod 300041, Timișoara, România

Tel: +40256204484; Fax: +40256204484

Email: decanat.mg@umft.ro

www.umft.ro